

L'égalité des sexes, un atout économique
Un plan d'action du Groupe de la Banque mondiale (2007-2010)

Septembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

Objectif : Promouvoir l'autonomisation économique des femmes.....	1
Informations générales.....	1
Justification.....	2
Complémentarité avec les mandats existants.....	3
Principes directeurs.....	4
Processus et partenaires.....	4
Contexte.....	5
Stratégie globale.....	8
Priorités régionales.....	8
Pays cibles.....	9
Domaines d'action.....	10
Résultats escomptés.....	22
Suivi et évaluation.....	24
Gouvernance.....	25
Ressources humaines et financement.....	25
Étapes suivantes.....	26

Figures

Figure 1. Accroître l'autonomisation économique des femmes : Exemples d'interventions sur les marchés clés, au niveau des pouvoirs publics et de la capacité d'agir.....	6
Figure 2. Quatre domaines d'action pour atteindre les objectifs du Plan.....	11

Tableaux

Tableau 1. Liste préliminaire des pays cibles.....	10
Tableau 2. Domaine d'action 1 — Engagements du Groupe de la Banque mondiale dans les opérations et les études économiques et sectorielles.....	12
Tableau 3. Domaine d'action 2 — Engagements du Groupe de la Banque mondiale en faveur des initiatives axées sur les résultats.....	16
Tableau 4a. Domaine d'action 3 — Engagements du Groupe de la Banque mondiale dans la recherche sur les politiques d'autonomisation économique des femmes.....	18
Tableau 4b. Domaine d'action 3 — Engagements du Groupe de la Banque mondiale en matière de statistiques ventilées par sexe.....	19
Tableau 5. Domaine d'action 4 — Lancer une campagne d'information et un programme de formation du personnel ciblés.....	21

Annexes

Annexe 1 : Liste de personnes consultées.....	28
Annexe 2 : Modalités d'exécution proposées pour le Plan d'action.....	31

Sigles et abréviations

AFR	Région Afrique
ARD	Agriculture et développement rural
BMD	Banque multilatérale de développement
BNPP	Programme de partenariat Banque/Pays-Bas
CENUE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
COCIN	Division des placements (SFI, industries minières)
COCPO	Division des politiques (BIRD, pétrole, gaz et industries minières)
DEC	Économie du développement
DECDG	Groupe de gestion des données sur l'économie du développement
DECRG	Groupe de recherche sur le développement
DIME	Évaluation de l'impact au plan du développement
DRC	Coût en ressources intérieures
ECA	Europe et Asie centrale
EDP	Examen des dépenses publiques
EGC	Évaluation « Genre et croissance économique »
EGCG	Groupe consultatif externe sur les questions d'égalité entre les sexes
ESMAP	Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique
EXT	Division des affaires extérieures
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FIAS	Service-conseil pour l'investissement étranger
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GAD	Genre et développement
GEM	Genre-Entrepreneuriat-Marchés
GENRD	Groupe thématique Participation des femmes au développement rural
GICT	Département des technologies de l'information et des communications mondiales (commun à la Banque mondiale et à la SFI)
IAR	Initiatives axées sur les résultats
ICRW	Centre international de recherches sur la femme
IE	Industries minières
IEG	Groupe indépendant d'évaluation
LEG	Département juridique
LEGVP	Bureau du Vice-président, service juridique
LSMS	Étude sur la mesure des niveaux de vie
MDD	Mécanisme d'octroi de dons pour le développement
NVP	Bureau du Vice-président, réseau
OCDE/CAD	Organisation pour la coopération et le développement économiques/Comité d'aide au développement
ODM3	Troisième objectif de développement pour le Millénaire
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Nations Unies
OPCS	Politique opérationnelle et services aux pays
OVP	Bureau du Vice-président, Opérations
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPS	Programme plurinational de lutte contre le SIDA en Afrique
PREM	Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique
PRMGE	Genre et développement, réduction de la pauvreté et gestion économique
PRMVP	Bureau du Vice-président, Réduction de la pauvreté et gestion économique
QAG	Groupe assurance de la qualité
RFE	Rapport de fin d'exécution
RVP	Vice-président, région
SAP	Stratégie d'aide-pays

SAR	Région Asie du Sud
SASKI	Sustainable Agricultural Systems and Knowledge Institution
SDV	Réseau du développement social
SFI	Société financière internationale
SIL	Prêt d'investissements sectoriels
TIC	Technologies d'information et de communication
TUDTR	Département du transport et du développement urbain
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise
VPI	Bureau du Vice-président, Infrastructure
WBIPR	Institut de la Banque mondiale, Division Réduction de la pauvreté et gestion économique
WDR	Rapport sur le développement dans le monde
WEF	Forum économique mondial
WRMG	Groupe de gestion des ressources en eau
WSG	Programme Eau et assainissement

L'égalité des sexes, un atout pour l'économie : Un plan d'action du Groupe de la Banque mondiale (2007-2010)

« Oublions la Chine, l'Inde et l'Internet : Ce sont les femmes qui mènent la croissance économique ».

The Economist¹

Objectif : Favoriser l'autonomisation économique des femmes

Ce plan d'action vise à favoriser l'autonomisation économique des femmes dans les pays clients du Groupe de la Banque mondiale afin de promouvoir la croissance partagée et d'accélérer la réalisation du troisième des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM 3 – promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes).

Dans le cadre de ce plan, le Groupe de la Banque mondiale s'engage à intensifier et généraliser l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans les secteurs économiques² sur une période de quatre ans, en partenariat avec les pays clients, les bailleurs de fonds et les autres organismes de développement. Le Groupe de la Banque mondiale et ses partenaires consacreront davantage de ressources aux questions de parité entre les sexes dans les opérations et l'assistance technique, dans les initiatives axées sur les résultats et dans les travaux de recherche et statistiques liés aux politiques. Une évaluation sera effectuée au terme de la période de quatre ans pour déterminer s'il importe de prolonger le plan d'action.

Information générales

La Banque mondiale a organisé une réunion consultative de haut niveau en février 2006 pour examiner les problèmes liés à la réalisation de l'ODM 3 et proposer des moyens concrets d'accélérer les progrès vers la parité des sexes³. D'importants messages se sont dégagés de cette réunion :

- Tandis que le monde traîne à honorer les engagements pris en vue de la réalisation de l'ODM 3, il faut relancer la dynamique engagée à Beijing et revitaliser le programme de promotion de la parité des sexes.
- L'intégration d'une perspective sexospécifique est une stratégie valable et viable, mais elle doit être mieux intégrée aux opérations et davantage axée sur les résultats.
- Une réalisation réussie de l'ODM 3 nécessite beaucoup plus de ressources que celles allouées jusqu'à présent. Cela nécessite également une meilleure harmonisation et une

¹ 15 avril 2006.

² Les secteurs économiques comprennent l'agriculture, le développement du secteur privé, le secteur financier et l'infrastructure (énergie, transport, exploitation minière, technologies d'information et de communication, et eau et assainissement).

³ Au nombre des partenaires figuraient les gouvernements de la Norvège et du Royaume-Uni, le Réseau sur l'égalité des sexes de l'OCDE/CAD et les organismes collaborateurs des Nations Unies y compris l'UNIFEM, la Division de la promotion de la femme et le Projet Objectifs du Millénaire.

meilleure coordination de l'action des bailleurs de fonds, et une plus grande transparence de l'emploi des ressources.

- Il faut renforcer les statistiques et les indicateurs, d'un point de vue aussi bien qualitatif que quantitatif, pour améliorer le travail d'analyse — facteur déterminant pour les opérations de la Banque mondiale. Une évaluation rigoureuse des projets réalisés par la Banque mondiale et d'autres organisations est également indispensable pour identifier les meilleurs moyens de promouvoir l'autonomisation économique des femmes.
- Pour la Banque mondiale, il s'agit de hiérarchiser les travaux dans les secteurs économiques de façon à « donner une impulsion plus forte à la parité entre les sexes⁴ ».

Le présent document relève le défi lancé à la clôture de la réunion consultative d'élaborer un plan d'action pour accélérer la réalisation de l'ODM 3⁵.

Justification

Pour promouvoir le développement économique et réaliser les ODM, tout particulièrement l'objectif prioritaire de réduction de la pauvreté et l'objectif de parité des sexes, la communauté internationale doit recentrer son attention sur la démarginalisation et l'autonomisation économique des femmes et augmenter ses investissements en direction des femmes⁶. Malgré les progrès accomplis, les opportunités économiques offertes aux femmes ne sont pas à la hauteur de leurs capacités. C'est une source de gaspillage, car l'accroissement du taux d'activité et du revenu des femmes est associé au recul de la pauvreté et à l'accélération de la croissance⁷ ; l'autonomisation économique des femmes profitera aussi aux hommes, aux enfants et à la société dans son ensemble. En revanche, non seulement le manque d'autonomie économique des femmes compromet la croissance et la lutte contre la pauvreté, mais cela entraîne de nombreux autres effets préjudiciables, notamment de moins bons résultats en matière d'éducation et de santé des enfants et la propagation plus rapide du VIH/SIDA⁸. En bref, les raisons de développer les opportunités économiques des femmes ne sont plus à démontrer ; c'est tout simplement un atout pour l'économie.

Le suivi annuel des progrès accomplis dans la réalisation de la stratégie d'intégration d'une perspective sexospécifique définie par la Banque en 2001 met en évidence l'amélioration régulière des études diagnostiques par pays, des opérations de prêt et de l'assistance technique dans ce domaine⁹. Les rapports de suivi annuels pour les exercices 04 et 05 montrent par exemple que 90 % des projets de la Banque mondiale dans les secteurs de la santé et de

⁴ Déclaration de James Adams (vice-président, Politique opérationnelle et services aux pays) à la réunion consultative de haut niveau tenue le 16 février 2006.

⁵ Déclaration finale de Danny Leipziger, vice-président et chef du Réseau PREM, Banque mondiale, 16 février 2006.

⁶ Il convient de mentionner que le troisième des objectifs de développement pour le Millénaire — éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement — est un élément indispensable à la réalisation de la parité des sexes, mais ce n'est pas le seul. Ce plan porte sur l'objectif tout aussi important d'émancipation économique des femmes, qui a été négligé dans les politiques de développement.

⁷ Discours liminaire de Paul Wolfowitz, président de la Banque mondiale, à la consultation de haut niveau tenue le 16 février 2006.

⁸ *Genre et développement économique – Vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation*. Rapport de la Banque mondiale sur les politiques de développement. Washington : Oxford University Press. 2001.

⁹ Banque mondiale. 2002. *Integrating Gender into the World Bank's Work: A Strategy for Action*.

l'éducation avaient été conçus en tenant compte de la problématique hommes-femmes¹⁰. Si la Banque a obtenu des résultats satisfaisants en la matière dans ces secteurs sociaux, il reste encore beaucoup à faire pour ce qui est de promouvoir la participation des femmes à la vie économique, de renforcer les capacités institutionnelles de collecte de données ventilées par sexe, et de mesurer les résultats de ses interventions en faisant une distinction entre les deux sexes. Dans l'ensemble, les progrès réalisés par la Banque dans les secteurs économiques importants pour la croissance ont été beaucoup moins marqués¹¹. Le Groupe de la Banque mondiale doit renforcer l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les secteurs économiques, domaine où elle détient un avantage relatif. Elle possède donc les compétences de base nécessaires pour répondre à l'objectif de ce plan d'action pour la parité des sexes.

Complémentarité avec les mandats existants

Le plan d'action pour la parité des sexes fait fond sur l'objectif énoncé dans la stratégie d'intégration d'une démarche sexospécifique de la Banque mondiale : intégrer les questions de parité des sexes dans la stratégie d'aide-pays de la Banque. En mars 2003, la Banque a actualisé et reformulé sa politique opérationnelle sur la parité des sexes et le développement (PO 4.20) pour tenir compte des recommandations incluses dans la stratégie et a publié une déclaration sur les Procédures de la Banque (PB 4.20) qui définit les procédures d'intégration d'une démarche sexospécifique. Prises dans leur ensemble, cette stratégie, les politiques opérationnelles et les procédures de la Banque définissent la marche à suivre pour promouvoir la parité hommes-femmes dans le cadre des travaux d'analyse, du dialogue et de l'aide aux pays centrés sur cette stratégie.

Le plan fait fond sur ce cadre directeur ; son propos n'est pas de remplacer la stratégie d'intégration d'une démarche sexospécifique mais d'accélérer sa mise en œuvre. Il s'agit d'une « feuille de route » concrète répartie sur quatre ans pour intensifier la mise en œuvre de la stratégie d'intégration d'une démarche sexospécifique dans les secteurs économiques. L'exécution de cette feuille de route donnera une impulsion plus forte à la parité entre les sexes au niveau institutionnel et permettra à la Banque de s'imposer comme chef de file mondial en matière d'émancipation économique des femmes.

Le plan s'appuie sur les enseignements tirés de l'expérience récente de la Banque en matière d'intégration d'une démarche sexospécifique. Une évaluation globale des travaux dans ce domaine menés par la Banque durant les années 90 montre que l'institution a obtenu de bons résultats en la matière dans les secteurs de la santé et de l'éducation parce qu'elle a effectué de solides études empiriques et a affecté à ces secteurs des spécialistes de la problématique hommes-femmes. Ceci étant, l'évaluation montre aussi que l'une des raisons pour lesquelles la Banque n'a pas entièrement mené à bien sa politique portant sur la parité hommes-femmes tient au fait que l'impact de l'aide fournie par la Banque n'a pas été évalué en distinguant les deux

¹⁰ Unité Genre et développement, réduction de la pauvreté et gestion économique (PRMGE). *Implementing the Bank's Gender Mainstreaming Strategy. Rapports de suivi annuel*, exercices 02, 03 et 04-05. Banque mondiale. Washington.

¹¹ Fiche thématique de la Banque mondiale : Égalité des sexes, Banque mondiale, mars 2006.

sexes¹². Pour pallier cette lacune, ce plan propose d'élaborer une étude de viabilité commerciale, de renforcer les compétences du personnel et de mesurer l'impact de l'intégration d'une démarche sexospécifique sur le développement. Il tire également un autre enseignement important de la stratégie d'intégration des sexospécificités définie en 2001, à savoir qu'un préfinancement stratégique peut aider à créer la volonté institutionnelle d'incorporer la parité hommes-femmes dans les travaux d'analyse et les opérations.

Principes directeurs

Le plan est guidé par un ensemble de principes directeurs. Il est :

- Ciblé sur certains pays et régions — en tenant compte des compétences et de la valeur ajoutée
- Adapté aux réalités et aux besoins de chaque pays
- Fondé sur des preuves concrètes des inégalités entre les sexes et sur les règles de bonne pratique pour éliminer ces inégalités
- Axé sur les résultats — processus, résultats et impacts
- Axé sur la réalisation d'opérations réussies et leur reproduction
- Basé sur des incitations plutôt que sur des mandats et des obligations
- Destiné à promouvoir l'efficacité du développement et à concorder avec la Déclaration de Paris¹³

Processus et partenaires

Le plan a été élaboré en consultation avec des collaborateurs internes et externes, suivant un processus de concertation qui s'est déroulé dans le délai de 100 jours fixé par le Vice-président du Réseau PREM. Au niveau interne, les principaux organes consultatifs étaient la Commission technique de la parité des sexes et du développement (GAD) et un groupe consultatif de haut niveau spécialement constitué en vue de donner son avis sur le plan ; les régions et les réseaux étaient représentés dans les deux groupes. En outre, les collaborateurs clés du Groupe de la Banque mondiale ont été individuellement consultés. Au niveau externe, la version préliminaire du plan a été communiquée au Réseau sur l'égalité des sexes de l'OCDE/CAD (Gendernet — qui a coparrainé la consultation de haut niveau sur l'ODM 3), et au Groupe consultatif externe de la Banque sur les questions d'égalité entre les sexes (EGCG). On trouvera à l'annexe 1 une liste des membres du Groupe consultatif de haut niveau, des représentants de Gendernet et des membres de l'EGCG qui ont donné leur avis sur le plan.

Les consultations ont démarré par des séances de réflexion organisées séparément avec la Commission technique de la parité des sexes et du développement et Gendernet à la fin du mois de février, peu de temps après l'annonce de la préparation du plan par la Banque. Ces séances ont été suivies au niveau interne d'entretiens dirigés avec des membres des bureaux sectoriels et régionaux ainsi qu'avec des spécialistes des questions de parité des sexes afin de définir les

¹² Banque mondiale (2005). *Evaluating a Decade of Banque mondiale Gender Policy: 1990-99*. Département de l'évaluation des opérations. Banque mondiale. Washington.

¹³ La Déclaration de Paris, entérinée le 2 mars 2005, engage plus de 100 pays et organismes de développement à poursuivre et intensifier les efforts d'harmonisation, d'alignement et de gestion de l'aide axée sur les résultats, au moyen d'actions et d'indicateurs mesurables.

priorités, la portée et les instruments du plan. Une première ébauche du cadre et des principales composantes du plan a été examinée au niveau interne par la Commission technique de la parité des sexes et du développement et lors d'une réunion officielle avec Gendernet en mars 2006.

La version préliminaire du plan a été transmise fin avril à la Commission technique pour qu'elle puisse faire part de ses observations, puis elle a été présentée au Groupe consultatif de haut niveau et à Gendernet début mai. Gendernet a tenu une session d'une demi-journée pour examiner le plan et faire des observations détaillées. Cette version préliminaire a également été examinée par le Groupe EGCG de la Banque lors d'une réunion ordinaire au milieu du mois de mai. Les membres du Groupe EGCG, qui représentent des organisations de la société civile de différentes régions du monde, ont consacré plusieurs réunions à l'examen du plan préliminaire, à laquelle ont participé des spécialistes de la parité des sexes de la Banque mondiale et de la SFI. Un projet révisé, établi à l'issue de ces différentes consultations, a été envoyé aux vice-présidents des opérations (OVP) pour examen à la mi-juin. Cette version tient compte des observations faites lors de l'examen virtuel par les OVP.

Pour être mis en œuvre, le plan doit associer pleinement les organisations de la société civile et du secteur privé dans les pays cibles et obtenir l'engagement et l'adhésion des pays clients. La liste provisoire des pays cibles, établie à l'issue de consultations approfondies avec les régions, suppose que les gouvernements de ces pays souscrivent à ce plan. Il sera lancé en concertation avec les gouvernements et la société civile dans le cadre du processus de sélection finale des pays.

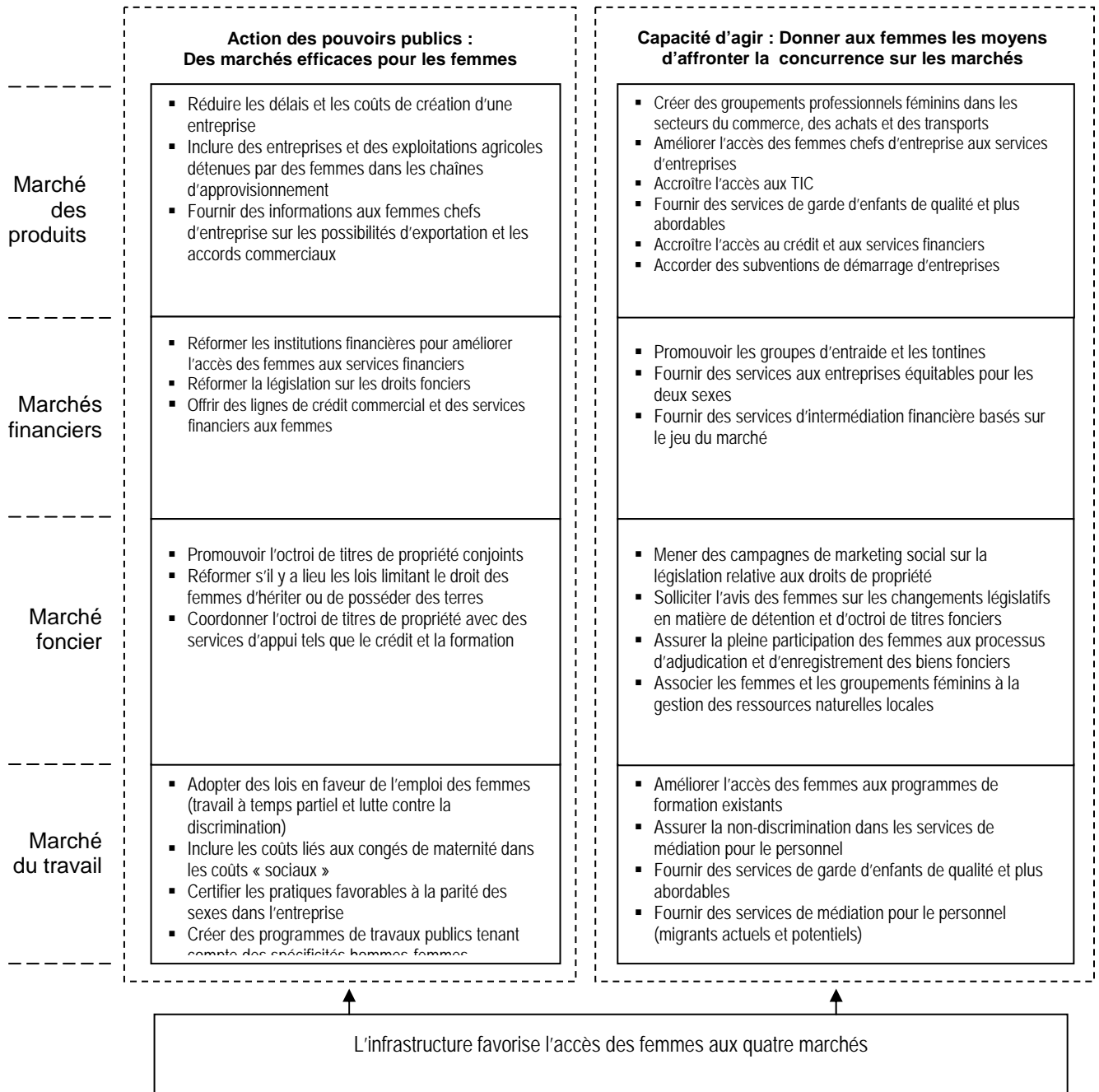
Contexte

L'autonomisation économique des femmes consiste à *faire en sorte que les marchés fonctionnent pour les femmes* (au niveau de l'action des pouvoirs publics) et à *leur donner les moyens d'affronter la concurrence sur les marchés* (au niveau de la capacité d'agir)¹⁴. Le plan vise quatre marchés essentiels : le marché foncier, le marché du travail, le marché des produits et le marché financier, en raison des possibilités qu'ils offrent aux femmes d'accroître rapidement, régulièrement et de manière durable leur productivité et leur revenu. Le plan identifie les mesures à prendre par les pouvoirs publics pour égaliser les chances et créer un environnement général et institutionnel plus favorable aux femmes sur ces quatre marchés, qu'ils soient officiels ou parallèles. De même, il définit les mesures à prendre au niveau de la capacité d'agir pour doter les femmes de moyens de soutenir la concurrence sur ces marchés. Enfin, il réduit les coûts de transaction grâce à des investissements dans l'infrastructure qui améliorent l'accès des

¹⁴ Comme le font observer Malhotra et al. (2002), la capacité d'agir d'un individu est au cœur du processus de développement décrit par Amartya Sen (1999), car elle élimine les différentes « non-libertés » qui limitent les choix individuels. La capacité d'agir désigne la possibilité de formuler des choix stratégiques et de contrôler les ressources et les décisions qui ont une forte influence sur l'avenir d'un individu (Malhotra et al., 2002). Dans le droit fil du *Rapport 2007 sur le développement dans le monde*, nous définissons plus succinctement la capacité d'agir comme « la possibilité de définir des objectifs et d'agir en fonction de ces objectifs ». Voir Malhotra, Anju et al. 2002. « Measuring Women's Empowerment as a Variable in International Development ». Document de référence pour le séminaire de la Banque mondiale « Poverty and Gender : New Perspectives ». Washington : Banque mondiale, et Sen, Amartya. 1999. *Development as Freedom*. Oxford : Oxford University Press.

femmes aux quatre marchés (figure 1)¹⁵. Certaines mesures prévues dans le plan sont mises en œuvre dans le cadre des opérations et de l'assistance technique du Groupe de la Banque, tandis que d'autres sont mises en place par des organismes extérieurs.

Figure 1. Accroître l'autonomisation économique des femmes : Exemples d'interventions sur les marchés clés, au niveau des pouvoirs publics et de la capacité d'agir



¹⁵ Certaines de ces interventions visent exclusivement les femmes, tandis que certaines interventions « générales » bénéficient aux femmes comme aux hommes. Dans ce dernier cas, des mesures ciblées pourraient s'avérer nécessaires pour garantir que les femmes y participent et en tirent profit.

Toutes les initiatives décrites à la figure 1 offrent l'avantage de produire des résultats tangibles dans un délai raisonnable. S'agissant des marchés financiers, par exemple, la réforme des institutions financières pour améliorer l'accès des femmes, l'amélioration des possibilités d'accès des femmes à la propriété et l'ouverture de lignes de crédit pour les femmes chefs d'entreprise sont des interventions publiques qui devraient avoir un effet tangible, souvent dans des délais relativement brefs. Au niveau de la capacité d'agir, l'appui aux groupes d'entraide et aux tontines et la fourniture de services d'intermédiation financière peuvent donner aux femmes les moyens de se battre à armes égales avec les hommes sur les marchés financiers.

S'agissant de la participation à tous les marchés, les interventions qui permettent aux femmes de mieux conjuguer les rôles de production et de reproduction sont essentielles, comme l'accès à des services de qualité en matière de garde d'enfants et de santé procréative. De même, les initiatives visant à améliorer l'accès aux infrastructures peuvent accroître les moyens d'action des femmes sur tous les marchés. Par exemple, si les femmes ont plus facilement accès aux différents moyens de transport, elles ont de meilleures chances de trouver un emploi, elles peuvent traiter avec les institutions de crédit formelles et informelles, et elles trouvent plus facilement des débouchés pour leurs produits.

Certaines interventions qui se sont avérées efficaces pour permettre aux femmes de devenir économiquement autonomes ne sont pas incluses dans le plan car il met l'accent sur l'obtention de résultats mesurables dans un délai raisonnable. Par exemple, de nombreuses interventions visant à accroître la capacité d'agir portent sur des variables liées au capital humain (éducation, santé et expérience professionnelle) et sur des facteurs familiaux, sociaux et culturels qui influent sur l'accès et la participation des femmes à ces marchés, mais elles n'ont qu'un effet à moyen et à long termes sur l'autonomisation économique des femmes. C'est pourquoi elles ne sont pas considérées comme des interventions directes dans ce plan.

De judicieuses mesures macroéconomiques, une gouvernance participative, un bon climat des affaires, ainsi que l'ouverture et la responsabilisation des institutions, influencent également les résultats obtenus par les femmes (et les hommes), mais ce sont des facteurs sur lesquels ce plan n'a pratiquement aucune prise. Ceci étant, le plan peut aborder certains aspects de l'environnement habilitant pour les femmes qui travaillent, comme l'aptitude des groupements féminins à acquérir la taille et les compétences nécessaires pour formuler et défendre des mesures visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Par exemple, l'appui ciblé aux associations professionnelles de femmes et de défense de leurs intérêts peut créer un environnement plus favorable aux femmes qui travaillent en influençant la politique et la réglementation commerciales, et en accroissant la responsabilité de l'État vis-à-vis des citoyens. D'autres facteurs clés, tels que les vues des dirigeants sur l'intérêt d'accroître le taux d'activité des femmes, peuvent être influencés par les travaux d'analyse prévus dans le plan.

Bien que le plan vise à lancer de nouvelles activités qui produisent rapidement des résultats, son objet est également de produire des effets durables sur l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes au sein de la Banque et, plus directement, sur les femmes. Si les activités prévues par le plan produisent des changements durables dans les programmes et les politiques, les femmes seront gagnantes à long terme. L'effet de démonstration des résultats concrets et

reproductibles, la diffusion des savoirs et le renforcement des capacités à tous les niveaux, tant au sein de la Banque qu'à l'extérieur, permettront de faire reculer durablement le sexisme.

Stratégie globale

Ce plan part du principe qu'il produira des résultats. Il peut s'agir de résultats intermédiaires ou finals, mais ils doivent être concrets et mesurables. Un résultat particulièrement important est la fourniture par le Groupe de la Banque mondiale et les pays d'un appui aux mesures visant à accroître les possibilités offertes aux femmes au-delà de ce plan.

Pour améliorer les chances de produire des résultats concrets, le plan propose :

- De sélectionner des pays *cibles* et d'adapter les interventions aux réalités locales.
- De tenir compte des aspects sexospécifiques des instruments du Groupe de la Banque mondiale qui visent directement l'autonomisation économique des femmes (évaluations du climat d'investissement, stratégies d'aide-pays et examens des dépenses publiques, etc.)
- D'améliorer les statistiques sur la participation des femmes à la vie économique, condition indispensable pour mettre en évidence leur contribution à l'économie et pour mesurer les résultats.
- De mener des campagnes d'information ciblées pour promouvoir les partenariats, encourager la prise en main des opérations par les pays, améliorer l'exécution des projets et diffuser les enseignements tirés.

Priorités régionales

Comme indiqué dans la section « Processus et partenaires », ce plan a été formulé à l'issue de consultations approfondies avec les services de la Banque, en veillant tout particulièrement à recueillir les vues des régions. Le plan apporte de la valeur ajoutée en renforçant les activités régionales en cours et en créant de nouvelles activités stratégiques. Voici quelques exemples d'activités régionales qui seront lancées ou renforcées dans le cadre du plan :

1. *Afrique* : établissement d'un rapport phare sur les méthodes exemplaires utilisées dans les pays cibles pour accroître la contribution des femmes à la croissance partagée. Investissements dans les grands secteurs économiques pour améliorer l'accès des femmes aux ressources productives, en mettant l'accent sur l'agriculture et le développement du secteur privé. Expansion du programme de travail Genre et législation dans la région pour améliorer la sécurité économique et le statut juridique des femmes.
2. *Asie de l'Est et Pacifique* : recherche sur les travailleurs migrants (nationaux et internationaux) de sexe féminin, les mesures relatives au marché du travail et les déterminants de la reconnaissance pratique des droits économiques et politiques des femmes. Interventions tendant à renforcer les capacités de sensibilisation et de mobilisation des réseaux féminins de développement économique. Création d'un mécanisme régional d'octroi de dons pour permettre à ces réseaux d'influencer davantage la politique de développement.
3. *Europe et Asie centrale* : études sur les questions économiques et de parité des sexes, y compris actualisation du rapport phare de la Banque mondiale sur la problématique hommes-

femmes et modification et utilisation de ces études pour influencer la demande des pays en matière d'opérations tenant compte des sexospécificités. Activités opérationnelles visant à améliorer l'accès des femmes chefs d'entreprise au crédit commercial en Asie centrale et dans les autres pays de la région.

4. *Amérique latine et Caraïbes* : recherche sur les politiques pour démontrer l'intérêt de prendre en compte les aspects sexospécifiques du développement national. Travaux d'analyse et assistance technique sur les marchés du travail, les pensions, la réforme de la législation du travail, les droits de propriété et l'exercice des droits inhérents à la citoyenneté.
5. *Moyen-Orient et Afrique du Nord* : pour renforcer les efforts menés dans la région en vue de permettre aux femmes d'avoir accès aux ressources publiques, à l'emploi et aux prestations, ainsi qu'aux actifs, activités opérationnelles et analyses dans les domaines suivants : i) prise en compte du lien entre la parité des sexes et l'infrastructure dans les dépenses publiques, car cela influence la manière dont les femmes emploient leur temps et leur participation à la vie publique ; ii) liens entre les marchés du travail formel et informel ; et iii) analyse des évaluations du climat d'investissement et du rôle des femmes dans le secteur privé.
6. *Asie du Sud* : recherche sur les politiques pour comprendre le lien entre les disparités entre les sexes et les autres aspects de l'exclusion sociale. Établissement d'un cadre d'intégration sociale fondé sur des évaluations communes de la pauvreté, des disparités entre les sexes et de l'exclusion sociale.

Pays cibles

Le plan concentre ses activités sur un nombre relativement limité de pays cibles de façon à améliorer les chances de reproduire les interventions à plus grande échelle et d'obtenir des résultats mesurables. Les vice-présidents de région ont établi la liste préliminaire des pays cibles. Cette liste sera mise au point sur la base des critères suivants :

- Cohérence avec les stratégies d'aide-pays de la Banque
- Synergie avec les opérations et les analyses du Groupe de la Banque mondiale dans les pays
- Demande exprimée par les pays clients
- Capacité institutionnelle des organismes d'exécution potentiels
- Synergie potentielle avec les travaux (en cours ou prévus) des autres organismes multilatéraux, bailleurs de fonds et organismes des Nations Unies

La liste définitive des pays cibles sera établie par le Comité exécutif interne du Groupe de la Banque mondiale chargé du plan (voir la section « Gouvernance » ci-après). Les vice-présidents de région seront représentés au Comité exécutif et les directeurs ou chefs pays seront consultés. Les régions pourront réévaluer périodiquement la viabilité des pays cibles et sélectionner d'autres pays si les circonstances l'imposent. (Voir le tableau 1 pour la liste préliminaire des pays cibles.)

Tableau 1. Liste préliminaire des pays cibles

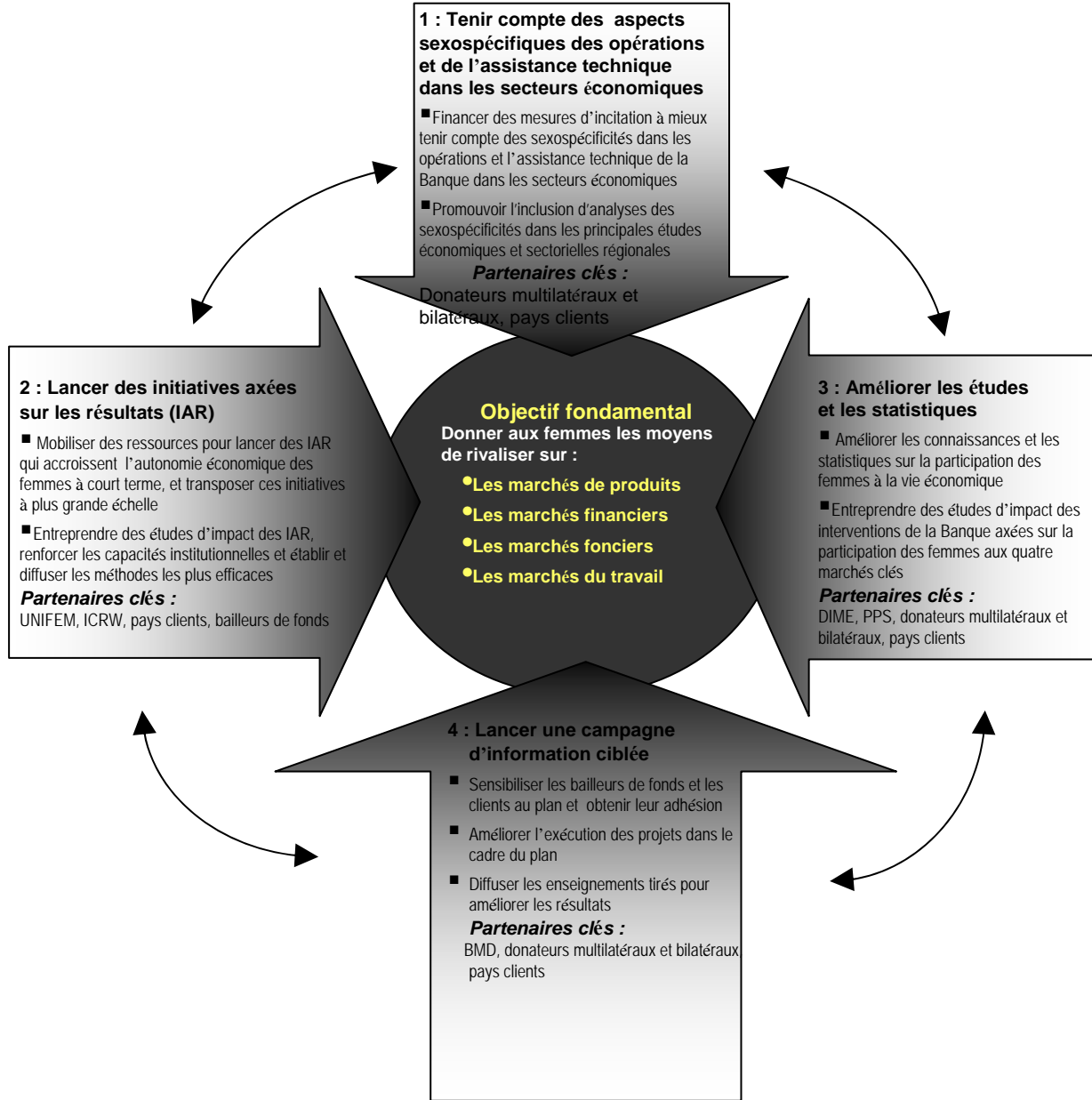
<i>Pays à revenu faible</i>		<i>États vulnérables</i>	<i>Pays à revenu intermédiaire</i>
• Afghanistan	• Mozambique	• Libéria	• Arménie
• Bolivie	• Niger	• Sierra Leone	• Chili
• Cambodge	• Papouasie- Nouvelle-Guinée	• Soudan	• Chine
• Éthiopie	• Sénégal		• Égypte
• Ghana	• Tadjikistan		• Guatemala
• Honduras	• Tanzanie		• Indonésie
• Kenya	• Timor-Leste		• Maroc
• RDP lao	• Ouganda		• Nicaragua
• Malawi	• Viet Nam		• Philippines
• Mauritanie	• Yémen		• Uruguay
• Mongolie			

Domaines d'action

L'objectif global du plan est de promouvoir l'autonomisation économique des femmes en leur donnant les moyens de participer plus pleinement aux marchés foncier, financier, du travail et des produits, ce qui contribuera à promouvoir la croissance partagée et la réalisation plus rapide de l'ODM 3.

Pour atteindre cet objectif, le Groupe de la Banque mondiale s'engage à intervenir dans quatre domaines dans le cadre du plan (figure 2) :

Figure 2. Quatre domaines d'action pour atteindre les objectifs du plan



- **Composante 1 :** Meilleure prise en compte des sexospécificités dans les opérations de la Banque et de la SFI et dans les grandes études économiques et sectorielles régionales
- **Composante 2 :** Mobilisation de ressources pour lancer des initiatives axées sur les résultats (IAR) qui accroissent l'autonomie économique des femmes, et pour transposer ces initiatives à plus grande échelle.
- **Composante 3 :** Amélioration des connaissances et des statistiques sur la participation des femmes à la vie économique et sur les liens entre égalité des sexes, croissance et réduction de la pauvreté.

- **Composante 4 :** Campagne d’information ciblée pour encourager les partenariats et améliorer l’exécution des projets, en insistant sur le rôle central des femmes en tant qu’agents économiques de la croissance et de la lutte contre la pauvreté.

Les domaines d’action sont complémentaires. La recherche et les IAR enrichissent les opérations et inversement, tandis que l’information vise à faciliter l’exécution des IAR et à diffuser les résultats des études et les enseignements tirés. Les activités correspondant à chaque domaine d’action sont indiquées ci-après ; les régions et réseaux pourront choisir dans cette liste les activités qui sont les plus appropriées, selon les ressources disponibles et les priorités régionales.

Composante 1 : Tenir compte des aspects sexospécifiques dans les opérations et les études économiques et sectorielles du Groupe de la Banque mondiale

La Banque a réalisé des progrès sensibles pour ce qui est de tenir compte des aspects sexospécifiques des opérations dans le secteur social. Les connaissances et les opérations reposent sur des bases solides, et la plupart des prêts tiennent compte des spécificités de chaque sexe. Ce n’est pas le cas des opérations et de l’assistance technique dans le secteur économique, où il subsiste de profondes lacunes au niveau des connaissances, des travaux d’analyse et des opérations. Il y a de nombreuses possibilités encore inexploitées de prendre systématiquement en compte la dimension féminine dans des secteurs comme l’infrastructure et l’agriculture, où il reste beaucoup à faire à cet égard et où il est possible de produire un effet tangible sur l’autonomisation économique des femmes – et sur la croissance partagée.

L’objet est ici de saisir ces opportunités stratégiques en intégrant systématiquement une démarche antisexiste dans les projets réalisés dans l’infrastructure (énergie, transport, exploitation minière, TIC et eau et assainissement), l’agriculture et le secteur financier, ainsi que dans les opérations à l’appui de politiques (prêts à l’appui des politiques de développement et crédits à l’appui de la réduction de la pauvreté). Il s’agit également de prendre en compte les aspects sexospécifiques dans les études économiques et sectorielles clés, telles que les évaluations du climat d’investissement, et de réaliser des évaluations intégrées de la pauvreté, des disparités entre les sexes et de l’exclusion sociale. La Banque mondiale et la SFI seront les principaux organismes chargés de l’exécution de la composante 1 (voir le tableau 2).

Tableau 2. Domaine d’action 1 — Engagements du Groupe de la Banque mondiale dans les opérations et les études économiques et sectorielles

Objectifs	Actions	Indicateurs de performance	Principaux organismes d’exécution ^a
Initiatives sectorielles^b			
Mieux tenir compte des sexospécificités dans les projets énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la priorité accordée aux questions de parité hommes/femmes dans le programme d’élargissement de l’accès à l’électricité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accent sur la parité des sexes dans les études économiques et sectorielles et les projets d’investissement 	ESMAP, régions
Mieux tenir compte des sexospécificités dans les projets de transport	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer ou transposer à plus grande échelle et appliquer les résultats de l’analyse des portefeuilles de projets d’infrastructure dans au moins deux régions sélectionnées (à hauteur de 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité des opérations de la Banque qui appliquent les connaissances tirées des analyses 	INF (TUDTR), régions

Objectifs	Actions	Indicateurs de performance	Principaux organismes d'exécution ^a
	25 semaines de travail par région) <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner l'actualisation des bases de données utilisées dans les instruments et les pratiques optimales en matière de parité des sexes dans le transport (10 semaines de travail par année d'activité) • Effectuer une rapide étude d'impact ex post des investissements dans l'infrastructure dans trois pays ayant démontré qu'ils ont un environnement favorable à la parité des sexes (15 semaines de travail) 		
Mieux tenir compte des sexospécificités dans les projets d'infrastructure transsectoriels	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un document de réflexion sur l'utilisation des infrastructures pour donner accès aux marchés aux femmes • Appliquer les résultats des analyses dans les projets d'infrastructure dans les pays retenus 	<ul style="list-style-type: none"> • Davantage d'études économiques et sectorielles dans les sous-secteurs d'infrastructure qui effectuent des analyses sexospécifiques similaires • Plus grand nombre d'opérations de la Banque qui appliquent les connaissances tirées des analyses 	VPI, régions
Mieux tenir compte des sexospécificités dans les projets dans les projets d'exploitation minière	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer dans les opérations d'extraction minière les enseignements sexospécifiques tirés sur le renforcement des avantages et l'atténuation des risques, en se basant sur les travaux concernant l'exploitation minière en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Pologne et en concentrant initialement les efforts sur deux ou trois projets en cours en Afrique et en Amérique latine • Inclure des données distinctes pour les deux sexes dans l'évaluation des risques et avantages sexospécifiques dans un ou deux nouveaux projets d'extraction minière pour l'exercice 07 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus grand nombre de projets d'extraction minière qui tiennent compte des risques et avantages sexospécifiques 	COCIN/COCPO
Mieux tenir compte des sexospécificités dans les projets d'alimentation en eau	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des spécificités des deux sexes dans deux stratégies d'aide-pays concernant les ressources en eau • Réaliser deux études économiques et sectorielles sexospécifiques sur l'eau • Incorporer les questions de parité des sexes dans la conception des projets • Mener un programme pilote de recherche et de renforcement des capacités sur les associations d'usagers des eaux non sexistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus grand nombre de stratégies d'aide-pays et d'études économiques et sectorielles relatives à l'eau qui tiennent compte des sexospécificités • Renforcement, en termes de qualité et de quantité, des projets d'alimentation en eau qui tiennent compte des disparités entre les sexes 	WRMG, WSG, régions
Mieux tenir compte des sexospécificités dans les projets TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Actualiser les outils et les connaissances sexospécifiques en analysant le portefeuille de prêts (CITPO), les investissements (SFI) et les dons (InfoDev) et en enrichissant la « panoplie d'outils TIC sexospécifiques » existante financée 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des indicateurs sexospécifiques dans les nouveaux projets en réserve • Inclusion d'une étude d'impact sexospécifique dans l'évaluation des nouveaux projets InfoDev • Inclusion d'une étude d'impact 	GICT

Objectifs	Actions	Indicateurs de performance	Principaux organismes d'exécution ^a
	par GoJ, sous la tutelle du réseau PREM et du CITPO <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une étude d'impact ex ante des opérations TIC dans certains pays (Viet Nam, Algérie, Indonésie) pour mettre en évidence les avantages et les risques, selon que les questions sexospécifiques sont prises en compte ou non 	sexospécifique dans les RFE, diffusion des résultats dans le cadre de collations de travail et de séances de formation à l'intention des chefs d'équipes de projet	
Mieux tenir compte des sexospécificités dans les projets agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités d'intégration des sexospécificités dans les projets d'administration et de réforme foncières • Élaborer un programme de travail commun sur l'entrepreneuriat féminin et la présence des femmes dans les domaines de la transformation alimentaire, des services aux entreprises agricoles et du commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation plus systématique des analyses sexospécifiques dans les projets d'administration et de réforme foncières • Amélioration qualitative et quantitative des projets qui tiennent compte des disparités entre les sexes 	GENRD, SASKI
Améliorer l'accès des femmes aux services financiers offerts par les banques privées	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir des lignes de crédit pour les femmes chefs d'entreprise dans les banques commerciales de deux pays cibles • Ouvrir des lignes de crédit commercial pour les femmes dans d'autres régions et pays • Fournir des services d'assistance technique et de renforcement des capacités aux femmes chefs d'entreprise qui sont desservies par les banques ou pourraient l'être 	<ul style="list-style-type: none"> • Davantage de femmes chefs d'entreprise ont accès au crédit bancaire dans deux pays cibles • Accroissement du montant des crédits alloués aux femmes dans les pays cibles • Davantage de femmes ont accès au crédit dans les pays cibles • Davantage de femmes reçoivent une formation à la création d'entreprise 	SFI-GEM
Études économiques et sectorielles (ESW)			
Tenir compte des sexospécificités dans le Plan d'action pour l'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un rapport phare d'orientation sur les méthodes exemplaires • Identifier et décrire les méthodes exemplaires en matière d'autonomisation économique des femmes dans les analyses et les projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement du rapport • Meilleure intégration des questions de parité des sexes dans les DSRP africains • Plus grand nombre de projets tenant compte des sexospécificités dans la région Afrique 	AFR
Promouvoir un plus grand souci de la parité des sexes dans le secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des sexospécificités dans les évaluations du climat d'investissement dans neuf pays ; trois par an • Travaux d'analyse sur la parité des sexes et la productivité des entreprises, et sur l'entrepreneuriat féminin • Ateliers à l'intention des décideurs, des représentants du secteur privé et les dirigeants syndicaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus grand nombre d'évaluations du climat d'investissement tenant compte des questions de parité des sexes • Amélioration qualitative et quantitative des interventions de la Banque et des pays qui fournissent un appui aux travailleurs et aux chefs d'entreprise de sexe féminin grâce aux activités de renforcement des capacités et aux évaluations du climat d'investissement sexospécifiques 	SFI, régions
Formuler des stratégies de développement du secteur privé qui tiennent compte	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations « Genre et croissance économique » (EGC) en Tanzanie, au Ghana et dans quatre autres pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration qualitative et quantitative des mesures en faveur des femmes en Tanzanie, au Ghana 	SFI

Objectifs	Actions	Indicateurs de performance	Principaux organismes d'exécution ^a
des sexes	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique à la mise en œuvre des recommandations des EGC Rapport sur les enseignements tirés 	<ul style="list-style-type: none"> et dans d'autres pays grâce aux EGC Davantage de femmes participent aux projets de développement du secteur privé et en tirent profit 	
Réaliser des évaluations nationales intégrées de la pauvreté, des disparités entre les sexes et de l'exclusion sociale	<ul style="list-style-type: none"> Cadres pilotes d'évaluation de l'exclusion sociale, de la pauvreté et de la place réservée aux femmes dans quatre à six pays Élaboration d'outils d'apprentissage sur les enseignements tirés Formation du personnel et des pays clients sur les évaluations intégrées 	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure intégration des questions de parité des sexes, de pauvreté et d'exclusion sociale dans les SAP et les opérations de la Banque Moins de doubles emplois et meilleure harmonisation des interventions de la Banque dans tous les secteurs 	SDV, régions
Poursuivre le dialogue sur l'aménagement des politiques, à la lumière des nouvelles évaluations sur la pauvreté et la place réservée aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de journées d'apprentissage dans les pays, en association avec les partenaires nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> Accroissement de la capacité des pays clients d'intégrer des analyses sexospécifiques dans le dialogue et la formulation des politiques 	SAR
Tenir compte des sexospécificités dans les prêts d'investissement sectoriel	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'intégration d'une dimension sexospécifique dans deux prêts d'investissement sectoriel en Asie du Sud Diffuser les méthodes exemplaires et les enseignements tirés 	<ul style="list-style-type: none"> Accroissement des ressources allouées en faveur des femmes dans le cadre des prêts sectoriels Davantage de femmes bénéficient des prêts d'investissement sectoriel 	SAR
Tenir compte des sexospécificités dans les prêts à l'appui des politiques de développement	<ul style="list-style-type: none"> Faire réaliser une analyse sur les possibilités de prise en compte des sexospécificités dans les prêts à l'appui des politiques de développement ainsi que les obstacles Mettre en place dans les pays cibles, à titre pilote, des prêts à l'appui des politiques de développement qui répondent aux préoccupations et aux besoins des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Accroissement du nombre de prêts à l'appui des politiques de développement qui répondent aux préoccupations et aux besoins des femmes 	SDV, régions

a. Sigles : AFR — Région Afrique ; COCIN — Division des placements (SFI extraction minière) ; COCPO — Division des politiques (BIRD, pétrole, gaz et industries minières) ; ESMAP — Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique ; GENRD — Groupe thématique Participation des femmes au développement rural ; GEM — Genre-Entrepreneuriat-Marchés ; GICT — Département des technologies de l'information et des communications mondiales ; SFI — Société financière internationale ; INF — Infrastructure ; SAR — Région Asie du Sud ; SASKI — Sustainable Agricultural Systems and Knowledge Institution ; SDV — Réseau du développement social ; TUDTR — Département Transport et développement urbain ; WRMG — Groupe de gestion des ressources en eau ; WSP — Programme Eau et assainissement.

b. Dépend de l'affectation de ressources supplémentaires au Plan d'action.

Composante 2 : Mobiliser des ressources et mettre en œuvre des initiatives axées sur les résultats et autres mesures novatrices

Cette composante finance des initiatives axées sur les résultats dans les pays à faible revenu et les États vulnérables grâce au Mécanisme d'octroi de dons pour le développement (MDD). Les initiatives axées sur les résultats (IAR) sont des interventions qui accroissent l'autonomie économique des femmes dans des délais raisonnables et à relativement peu de frais en offrant aux femmes les mêmes chances qu'aux hommes sur les marchés (interventions au niveau des pouvoirs publics) ou en améliorant leurs possibilités de pénétrer et de rivaliser sur les marchés

(interventions au niveau de la capacité d'agir). Il peut s'agir d'activités autonomes ou intégrées dans des opérations de plus grande envergure. (Voir l'encadré 1 pour des exemples d'IAR.)

Encadré 1 : Exemples d'initiatives axées sur les résultats

Au niveau de l'action des pouvoirs publics :

- **Réformes** — modifications de la politique agricole qui ont un impact sur les récoltes produites par les femmes ou sur l'accès des femmes aux programmes d'octroi de titres de propriété foncière.
- **Promotion de la participation des femmes au marché du travail** — mesures d'encouragement des entreprises privées à concevoir des programmes de formation en cours d'emploi à l'intention des femmes ; amélioration des systèmes d'intermédiation publique.
- **Programmes d'égalisation des chances et de mesures préférentielles** — lignes de crédit réservées aux petites entreprises détenues par des femmes ; information des femmes chefs d'entreprise sur les possibilités d'exportation.

Au niveau de la capacité d'agir :

- **Fourniture de sources d'énergie renouvelables bon marché et de services aux femmes rurales** pour promouvoir les emplois non agricoles.
- **Renforcement des groupements féminins** pour faciliter la formation de coopératives agricoles, d'associations d'usagers des eaux et d'associations d'exportateurs par les femmes.

Les IAR se caractérisent par des résultats positifs manifestes dans différents contextes et par leur viabilité financière. Elles sont sélectionnées sur la base des critères suivants :

- Probabilité de produire rapidement des résultats pour promouvoir la prise en compte des sexospécificités dans les secteurs stratégiques.
- Possibilité de transposition à plus grande échelle et d'intégration dans les futurs investissements et politiques.

Étant donné que les IAR seront initialement financées par un mécanisme d'octroi de dons pour le développement (MDD), elles devront être exécutées par un organisme extérieur, condition requise pour bénéficier du MDD. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) exécutera cette composante et le Centre international de recherches sur la femme (ICRW) sera chargé de la conception et de la réalisation des évaluations^{16,17}. La composante 2 recevra également des ressources hors MDD pour permettre aux services de la Banque de concevoir et exécuter les IAR. Toutes les IAR seront élaborées en consultation avec les régions et les équipes de pays, et les enseignements tirés serviront à reproduire ou transposer à plus grande échelle les programmes menés par la Banque dans les pays. (Voir le tableau 3 pour une description sommaire de cette composante.)

Tableau 3. Domaine d'action 2 – Engagements du Groupe de la Banque mondiale en faveur des initiatives axées sur les résultats

¹⁶ UNIFEM et l'ICRW ont été sélectionnées parmi les organisations qui ont pour mandat principal de promouvoir la parité des sexes et qui ont un champ d'action et des capacités d'exécution internationaux.

¹⁷ UNIFEM supervisera les administrations locales, les organisations de la société civile et les consultants chargés de mettre en œuvre ces initiatives axées sur les résultats. Le Fonds sera chargé de renforcer les capacités pour aider les organismes d'exécution locaux à produire rapidement des résultats de qualité.

Objectifs	Actions	Indicateurs de performance	Organismes d'exécution ^a
Favoriser l'autonomisation économique des femmes et leur accès aux ressources dans les pays cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les IAR, au niveau de l'action des pouvoirs publics et de la capacité d'agir • Concevoir, évaluer et mettre en œuvre 18 IAR dans les pays cibles • Créer des réseaux nationaux et les doter des capacités nécessaires pour mettre en œuvre, transposer à plus grande échelle et évaluer les IAR • Effectuer des études d'impact • Établir et diffuser des documents sur les méthodes exemplaires 	Dans les pays cibles : <ul style="list-style-type: none"> • Formulation de nouvelles politiques facilitant la participation des femmes à la vie économique et leur accès aux marchés • Accroissement des ressources budgétaires nationales allouées au soutien des activités économiques des femmes • Amélioration dans l'emploi, le revenu et la productivité des femmes clientes des IAR 	UNIFEM, ICRW

a. Sigles : ICRW — Centre international de recherches sur la femme ; UNIFEM — Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.

Composante 3 : Améliorer les connaissances et les statistiques sur l'autonomisation économique des femmes

Engagements de la Banque mondiale en faveur de la recherche sur les politiques

Le *Rapport 2006 sur le développement dans le monde* a montré que la parité des sexes et la prospérité sont complémentaires : les dysfonctionnements des marchés essentiels empêchent d'allouer les ressources aux secteurs les plus productifs, et nombre de ces dysfonctionnements sont liés aux disparités entre les sexes. Le traitement plus équitable des deux sexes sur les marchés essentiels peut contribuer à accroître la productivité et le revenu des femmes, et à accélérer la croissance économique.

Pour que ce Plan d'action aide les marchés à mieux répondre aux besoins des femmes, la Banque doit posséder les connaissances analytiques voulues sur les imperfections du marché et les autres obstacles à l'autonomisation économique des femmes. (tableau 4a.) Les recherches doivent également identifier les interventions les plus susceptibles d'éliminer ces obstacles. La composante 3 vise à améliorer les connaissances de la Banque dans ces domaines.

Une première série d'études portera sur les liens (au niveau macroéconomique) entre parité des sexes et croissance, d'une part, et sur les bases de la croissance (au niveau microéconomique), d'autre part. Une deuxième série d'études examinera l'impact de l'aménagement des politiques sur le bien-être des femmes et des hommes, et servira à concevoir et réaliser des études d'impact des projets de la Banque pouvant contribuer à l'autonomisation économique des femmes, en mettant l'accent sur les marchés essentiels : le marché foncier, le marché du travail, le marché des produits et le marché financier. Ce programme de recherche sera exécuté par des chercheurs de la Banque et d'autres organisations, notamment des instituts de recherche dans les pays en développement. Les propositions seront examinées par un comité de sélection sur la base de critères clairs de transparence et de responsabilisation. Cette activité sera exécutée par le Département Économie du développement (DEC) et le Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique (PREM).

Tableau 4a. Domaine d'action 3 — Engagements du Groupe de la Banque mondiale en faveur de la recherche sur les politiques d'autonomisation économique des femmes

Objectifs	Actions	Indicateurs de performance	Principaux organismes d'exécution ^a
Accroître le nombre des évaluations sexospécifiques de l'impact des opérations de la Banque	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'initiative DIME pour évaluer l'impact des projets de la Banque sur les femmes dans les marchés essentiels (foncier, financier, travail et produits) (trois études d'impact la première année, et six autres les années suivantes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Davantage d'évaluations des projets de la Banque qui mesurent l'impact sur les deux sexes 	DIME, PRMGE
Promouvoir la compréhension des liens entre disparités entre les sexes et croissance partagée, et des effets sur les deux sexes des aménagements des politiques ainsi que des opérations de la Banque	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur les bases microéconomiques de la parité des sexes et de la croissance • Recherche sur les liens macroéconomiques entre parité des sexes et croissance, et examen des bases microéconomiques de cette croissance • Création d'un fonds d'encouragement pour compléter les ressources consacrées par la Banque aux projets de recherche qui incluent des analyses supplémentaires sur la parité des sexes • Financement de recherches extérieures sur l'autonomisation économique des femmes • Organisation d'une série d'études régionales sur l'impact des réformes sur le bien-être des femmes • Actualisation de l'étude réalisée en Europe et en Asie centrale sur l'impact de cette évolution sur les femmes • Synthèse et diffusion des résultats des études d'impact 	<ul style="list-style-type: none"> • Davantage d'études analytiques axées sur la parité des sexes et la croissance • Utilisation des études sur la parité des sexes et la croissance pour formuler les stratégies d'aide-pays de la Banque mondiale • Utilisation des études pour éclairer les priorités et les politiques nationales • Davantage d'études régionales sur l'impact des réformes sur le bien-être des femmes • Utilisation des études pour formuler les stratégies d'aide-pays de la Banque mondiale • Utilisation des études pour éclairer les priorités et les politiques nationales 	DECRG, PREM, Unités sectorielles des réseaux régionaux PREM

a. Sigles : DECRG — Groupe de recherche sur le développement ; DIME — Évaluation de l'impact au plan du développement ; PREM — Réseau pour la lutte contre la pauvreté et pour la gestion économique ; PRMGE — Unité Genre et développement du PREM.

Engagements de la Banque mondiale en faveur de l'amélioration des statistiques ventilées par sexe

Au cours des vingt dernières années, les bureaux nationaux de statistique et les autres services statistiques ont créé des programmes différenciés par sexe et l'on reconnaît aujourd'hui davantage l'importance des analyses ventilées par sexe pour la formulation et le suivi des politiques¹⁸. Cependant, ces programmes se limitent souvent à la collecte et la diffusion de statistiques sociales et démographiques. La saisie de données sur la participation des femmes à la vie économique laisse beaucoup à désirer ; par exemple, il n'existe pas de données comparables d'un pays à un autre sur le revenu des femmes ni sur le taux d'activité des femmes dans le secteur informel. De nombreux indicateurs sont relativement faciles à mesurer en théorie (par exemple, les écarts de revenu entre hommes et femmes dans le secteur formel) tandis que d'autres semblent plus difficiles à déterminer et mesurer (par exemple, les écarts de revenu et de productivité entre hommes et femmes dans le secteur informel). En bref, l'un des principaux

¹⁸ Voir par exemple GenderStats, une base de données électronique contenant des statistiques et des indicateurs sexospécifiques pour tous les pays : <http://devdata.worldbank.org/genderstats/home.asp>.

obstacles à la promotion de la parité des sexes et de l'autonomisation économique des femmes réside dans la mauvaise qualité et l'insuffisance des statistiques ventilées par sexe¹⁹.

La composante 3 utilisera également le mécanisme d'octroi de dons pour le développement ainsi que d'autres ressources pour améliorer la collecte et l'utilisation des statistiques ventilées par sexes — notamment celles relatives à l'autonomisation et aux possibilités économiques des femmes — en renforçant les capacités de collecte, de présentation et d'analyse des données dans les pays cibles (tableau 4b). Le Groupe de gestion des données sur l'économie du développement (DECDG) mènera les travaux visant à améliorer les statistiques sexospécifiques au sein du Groupe de la Banque mondiale, en coordination avec d'autres partenaires au sein de la Banque et à l'extérieur²⁰.

Tableau 4b. Domaine d'action 3 — Engagements du Groupe de la Banque mondiale en matière de statistiques ventilées par sexe

Objectifs	Actions	Indicateurs de performance	Principaux organismes d'exécution ^a
Renforcement des capacités de collecte, de présentation, d'analyse et d'utilisation de données ventilées par sexe dans les pays d'Europe et d'Asie centrale	<ul style="list-style-type: none"> • Formation du nombre minimum nécessaire de formateurs nationaux • Sensibilisation accrue des utilisateurs et des statisticiens à la production, l'utilisation et l'actualisation de statistiques ventilées par sexe • Amélioration de la disponibilité et de la qualité des données dans les domaines où il subsiste des lacunes • Utilisation des nouvelles données pour sensibiliser les responsables régionaux aux disparités entre les sexes 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins quatre pays d'Europe et d'Asie centrale possèdent des systèmes de statistiques ventilées par sexe qui permettent de collecter, d'analyser et de présenter des statistiques périodiques ventilées entre hommes et femmes 	CENUE, PNUD, WBIPR DECDG
Promotion des capacités des bureaux nationaux de statistique en matière de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion de statistiques sur l'emploi ventilées par sexe	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et sélection des pays cibles et formation et encadrement du personnel national • Diffusion générale des données ventilées par sexe 	<ul style="list-style-type: none"> • Données ventilées par sexe sur l'emploi disponibles et actualisées dans un minimum de quatre pays supplémentaires chaque année 	Bureau de statistique de l'OIT DECDG
Prise en compte des aspects sexospécifiques dans les enquêtes parrainées par la Banque et les autres grandes enquêtes nationales (Études sur la mesure des niveaux de vie, Études sur le climat d'investissement, Enquêtes	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des lacunes dans les enquêtes parrainées par la Banque et autres enquêtes, telles que les enquêtes démographiques et de santé • Assistance technique aux équipes d'enquêteurs pour la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe • Élaboration et diffusion d'outils 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enquêtes parrainées par la Banque et autres grandes enquêtes nationales comprennent systématiquement des questions sexospécifiques et des données individuelles ventilées par sexe 	DECDG

¹⁹ Projet Objectifs du Millénaire. 2003. *Promises to Keep: Achieving Gender Equality and the Empowerment of Women*. Document de travail du Groupe d'étude sur l'éducation et la parité des sexes.

²⁰ En particulier, le DECDG collaborera avec l'Organisation internationale du travail et la CENUE pour soutenir les efforts visant à améliorer le volume et la qualité des statistiques ventilées par sexe recueillies par la Banque et d'autres organisations.

Objectifs	Actions	Indicateurs de performance	Principaux organismes d'exécution ^a
démographiques et de santé et rapport <i>Doing Business</i>)	<ul style="list-style-type: none"> d'apprentissage pour intégrer une dimension sexospécifique dans les enquêtes Conception ou amélioration des modules relatifs au secteur de l'infrastructure 		
Renforcer les capacités de collecte, de présentation et d'utilisation de données ventilées par sexe et de données utiles à l'étude des sexospécificités au sein de la Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les questions de parité des sexes dans certains programmes de formation Concevoir et organiser un cours autonome pour les services de la Banque et de la SFI sur la présentation, l'analyse et l'utilisation de données ventilées par sexe 	<ul style="list-style-type: none"> Les services de la Banque et de la SFI chargés de la gestion des données économiques collectent, présentent, analysent et utilisent régulièrement des statistiques sexospécifiques sur les possibilités économiques 	DECDG
Établir de nouveaux moyens de mesurer et mettre en évidence les disparités entre les sexes dans l'économie	Initiatives à envisager : <ul style="list-style-type: none"> Sous la conduite de l'OIT, charger un groupe de travail d'améliorer les indicateurs d'emploi informel en Afrique Rapport économique sur les indicateurs de la condition féminine dans les pays à revenu intermédiaire Programme luxembourgeois d'étude sur le revenu pour établir davantage d'indicateurs de la condition féminine dans les pays à revenu intermédiaire 	<ul style="list-style-type: none"> À déterminer en fonction de l'évolution des partenariats 	DECDG OIT

a. Sigles : DECDG — Groupe de gestion des données sur le développement ; OIT — Organisation internationale du travail ; PNUD — Programme des Nations Unies pour le développement ; CENUE — Commission économique des Nations Unies pour l'Europe ; WBIPR — Institut de la Banque mondiale, Division Réduction de la pauvreté et gestion économique.

Composante 4 : Lancer une campagne d'information et un programme de formation ciblés pour créer des partenariats et insister sur l'importance de la contribution économique des femmes, et exécuter le Plan d'action

La stratégie de communication et de formation vise à créer des partenariats avec les bailleurs de fonds, les organisations internationales et les pays clients du Groupe de la Banque mondiale pour mettre en œuvre le Plan d'action, à soutenir l'exécution du Plan d'action en encourageant l'adhésion aux niveaux national et local, à partager les enseignements tirés et les résultats des initiatives prises dans le cadre du Plan, et à accroître la capacité des services du Groupe de la Banque mondiale de tenir compte des aspects sexospécifiques dans les opérations sectorielles. Les principaux organismes d'exécution de la composante 4 seront la Division des affaires extérieures et l'Institut de la Banque mondiale, qui travailleront en étroite collaboration avec les organismes chargés de l'exécution des trois premiers volets. Les interventions et les indicateurs de performance prévus pour cette composante sont décrits en détail au tableau 5.

Tableau 5. Domaine d'action 4 — Lancer une campagne d'information et un programme de formation du personnel ciblés

Objectifs	Actions	Indicateurs de performance	Principaux organismes d'exécution ^a
Créer des partenariats			
Mieux faire connaître le Plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement public du Plan d'action en partenariat avec les pays donateurs • Recrutement de personnalités qui se feront les avocats du Plan • Mobilisation des ONG par certains membres de l'EGCG • Diffusion des résultats du Plan auprès des principaux clients 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat créé avec les pays donateurs et les pays clients • Meilleure connaissance du Plan d'action dans la communauté internationale • Bailleurs de fonds plus conscients de la nécessité d'un financement bilatéral et interventions des ONG en faveur de la participation des femmes à la vie économique 	EXT/PRMGE
Informier l'ensemble des services de la Banque sur le Plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de communiqués pour le site Web interne : article dans <i>Today</i>, affichage sur <i>Kiosk</i> • Affichage d'informations et articles de presse sur les résultats des IAR et des recherches, ainsi que sur les enseignements tirés sur les sites Web internes • Établissement et diffusion de notes d'information sur les recherches, les travaux statistiques et les résultats concrets du Plan 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance au sein de la Banque sur le Plan d'action et plus grande priorité accordée par la Banque au Plan • Meilleure compréhension de l'importance de la participation des femmes à la vie économique • Meilleure intégration des objectifs du Plan d'action aux priorités régionales de la Banque 	EXT/PRMGE
Sensibilisation accrue à l'importance de l'autonomisation économique des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de sessions et compte rendu sur les recherches et les résultats dans les forums économiques internationaux • Le président Wolfowitz attire l'attention sur ces questions et sur le Plan d'action de la Banque dans les réunions internationales • Informer régulièrement la presse économique internationale sur les questions touchant la participation des femmes à la vie économique et sur les résultats du Plan d'action • Informer régulièrement les médias dans les pays participant aux IAR sur les activités et les résultats du Plan d'action • Publication et diffusion de brochures sur les enseignements tirés des IAR 	<ul style="list-style-type: none"> • La communauté internationale est plus consciente de l'importance de la participation des femmes à la vie économique • Articles et commentaires dans la presse internationale sur la question et sur les résultats et les enseignements tirés du Plan d'action • Articles de presse dans les pays clients et entretiens ou commentaires dans les médias 	PRMVP PRMGE
Exécuter le Plan d'action			
Améliorer l'exécution des projets en incorporant les apports des parties prenantes et en renforçant leur adhésion au Plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de dialogues et d'ateliers avec les parties prenantes pour examiner les avantages, les obstacles, les objectifs et les rôles • Préparation et diffusion de documents pour les organismes d'exécution dans les pays cibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions menées à bien • Participation accrue des autorités nationales et des groupements féminins aux activités du Plan 	EXT ICRW, UNIFEM
Collecte et diffusion des	• Présentation de comptes rendus des	• Plus grand nombre de partenaires	EXT

Objectifs	Actions	Indicateurs de performance	Principaux organismes d'exécution ^a
enseignements tirés	enseignements tirés, en combinaison avec des ateliers organisés au bout de 100 jours et tous les six mois ensuite <ul style="list-style-type: none"> Établissement d'un rapport sur les enseignements tirés à l'intention des services de la Banque et affichage de tableaux récapitulatifs et de profils sur les sites Web de la Banque Synthèse des enseignements tirés et diffusion auprès des bailleurs de fonds, des ministres des pays clients, des directeurs-pays de la Banque, des organismes des Nations Unies et des ONG 	du développement et bénéficiaires bien informés des enseignements tirés de l'exécution du Plan d'action	ICRW, UNIFEM
Formation			
Former les services du Groupe de la Banque mondiale pour tenir compte des aspects sexospécifiques des opérations de la Banque dans le secteur économique	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de la formation pour les services de la Banque Formation des équipes de projet sur la prise en compte des aspects sexospécifiques dans les opérations Financement des affectations de développement professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel des réseaux et des opérations régionales de la Banque formé Affectations de développement professionnel Le personnel formé participe aux équipes de projet chargées de développer les opérations dans le secteur économique 	Régions, Institut de la Banque mondiale

a. Sigles : EXT — Affaires extérieures ; ICRW — Centre international de recherches sur la femme ; PRMGE — Unité Genre et développement du PREM ; PRMVP — Vice-président du PREM ; UNIFEM — Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.

Résultats escomptés

Les résultats escomptés sont les suivants :

- **Composante 1 (prise en compte des aspects sexospécifiques dans les opérations) :** Plus grande attention aux questions de parité des sexes dans l'ensemble des activités opérationnelles du Groupe de la Banque mondiale (par ex., instruments de prêt et activités d'analyse et de conseil à l'appui de réformes) dans les secteurs économiques, et mise en place de mesures dans ce sens.

Indicateurs de performance :

- Bonne intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans un pourcentage accru des opérations dans les secteurs de l'agriculture, du transport, de l'électricité, de l'alimentation en eau, de l'extraction minière et du développement du secteur privé.
- Nombre accru de prêts à l'appui des politiques de développement qui tiennent compte des différences entre les sexes.
- Nombre accru d'évaluations du climat d'investissement et d'évaluations « Genre et croissance économique ».
- Moins de doubles emplois et meilleure harmonisation des interventions de la Banque grâce aux évaluations intégrées de la pauvreté, des disparités entre les sexes et de l'exclusion sociale.

- Ouverture d'un nombre accru de lignes de crédit commercial pour les femmes, et plus grand nombre de femmes obtenant des prêts auprès de banques commerciales (dans le cadre de prêts de la SFI).
- **Composante 2 (exécution des initiatives axées sur les résultats) :** Amélioration des politiques et des programmes mis en œuvre dans les pays cibles pour faciliter l'accès des femmes aux ressources économiques et leur participation aux marchés.

Indicateurs de performance :

- Ensemble d'interventions visant à accroître l'autonomisation économique des femmes avec des résultats mesurables.
 - Capacité accrue des organismes locaux, notamment des ONG, dans les pays cibles.
 - Renforcement qualitatif et quantitatif des politiques et des programmes nationaux et locaux qui facilitent la participation des femmes à la vie économique et leur accès aux marchés (financiers, fonciers, du travail et des produits).
 - Incorporation des enseignements tirés des expériences menées à titre pilote dans les opérations de la Banque.
- **Composante 3 (amélioration de la recherche et des statistiques) :** Développement des connaissances et des capacités nationales de recherche sur les liens entre égalité entre les sexes, réduction de la pauvreté et croissance. Plus grande utilisation de ces connaissances et recherches à l'appui des politiques et des programmes. Nombre accru d'évaluations des projets de la Banque qui mesurent l'impact des interventions sur l'égalité entre les sexes.

Indicateurs de performance :

- Nombre accru d'évaluations sexospécifiques de l'impact des opérations de la Banque.
 - Meilleure compréhension des effets des aménagements des politiques sur les deux sexes.
 - Meilleure compréhension des déterminants de l'autonomisation économique des femmes.
 - Plus grandes capacités locales de collecte et d'analyse des statistiques sexospécifiques, et amélioration de la qualité et de la disponibilité des données sur la population active et l'emploi qui sont ventilées par sexe.
- **Composante 4 (information et formation ciblées) :** Concentration des efforts dans les pays clients sur l'appui aux activités économiques des femmes, amélioration de l'exécution des projets grâce à leur appropriation aux niveaux national et local, plus grande harmonisation de l'appui des bailleurs de fonds à l'autonomisation économique des femmes et accroissement des capacités des services de la Banque mondiale en ce qui concerne la prise en considération des sexospécificités dans les opérations.

Indicateurs de performance :

- Création de partenariats pour mettre en œuvre le Plan d'action.
- Participation et adhésion des parties prenantes au Plan d'action.

- Meilleur alignement du Plan sur les priorités régionales de la Banque.
- Prise de conscience par les décideurs de l'importance de la participation des femmes à la vie économique.
- Augmentation, dans les secteurs et les régions, du personnel de la Banque mondiale doté des compétences nécessaires pour prendre en compte les sexospécificités dans les opérations.

Les résultats du Plan seront mesurés à trois niveaux : i) résultats des initiatives financées ; ii) résultats globaux du Plan ; et iii) suivi de la stratégie formulée par la Banque pour intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes, de manière à évaluer dans quelle mesure l'exécution du Plan accélère la réalisation des objectifs de la stratégie.

Suivi et évaluation

Le système de suivi et d'évaluation facilitera la bonne exécution du Plan, ainsi que la reproduction des initiatives les plus concluantes et leur transposition à plus grande échelle.

Éléments du plan de suivi et d'évaluation

- Suivi des activités et mesure de leurs résultats (moyens, processus et produits), et informations en retour aux organismes chargés de l'exécution du Plan afin d'améliorer leur performance.
- Évaluation initiale de la situation avant le lancement du Plan et des progrès réalisés par rapport aux indicateurs de résultats ou de performance dans chaque domaine d'action (voir les tableaux ci-dessus).
- Évaluation à mi-parcours pour vérifier que le Plan est en bonne voie et répond à ses objectifs (à soumettre au Comité exécutif et au Groupe consultatif).
- Identification et évaluation de l'impact des initiatives du Plan sur les activités opérationnelles et d'analyse de la Banque, i.e., modification des méthodes de travail de la Banque.
- Évaluation de l'impact des actions menées dans le cadre du Plan sur l'autonomisation économique des femmes dans les pays clients, en mettant l'accent sur les initiatives axées sur les résultats.

Responsables des activités de suivi et d'évaluation

- Les organismes d'exécution dans chaque domaine d'action seront chargés d'établir les mécanismes de suivi, de procéder à l'évaluation initiale et de présenter les résultats dans un rapport d'activité annuel.
- Le PRMGE rassemblera les rapports d'activité annuels dans un rapport de synthèse qui fera l'objet d'une large diffusion, et prendra en main l'évaluation finale.
- Le Centre international de recherches sur la femme (ICRW) supervisera les évaluations nationales de l'impact des initiatives axées sur les résultats dans la composante 2.
- Dans le cadre de la composante 3, les études d'impact ciblées seront effectuées en partenariat avec les services régionaux de la Banque participant aux études d'impact et avec l'Initiative d'évaluation de l'impact au plan du développement (DIME).
- Une évaluation effectuée en fin d'exécution du Plan d'action aidera à déterminer s'il importe de prolonger le Plan, et à sélectionner les initiatives et activités qu'il convient de reproduire ou de transposer à plus grande échelle. Le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) de la

Banque et le Groupe assurance de la qualité (QAG) fourniront une assistance technique pour la conception et l'exécution de l'évaluation finale.

Gouvernance

Un comité exécutif interne du Groupe de la Banque mondiale supervisera le Plan. Il sera composé de six à huit membres représentant les régions, le réseau Politique opérationnelle et services aux pays (OPCS), le Département juridique (LEGVP), la Société financière internationale (SFI) et le Réseau pour la lutte contre la pauvreté et la gestion économique (PREM). Il sera présidé par le directeur du PRMGE. Le Comité recevra l'appui d'un Conseil consultatif composé de huit à dix membres (organismes donateurs, EGCG, membres de la Commission technique de la parité des sexes et cadres de la Banque). Le PRMGE assurera le secrétariat du Plan d'action conformément aux instructions approuvées par le Comité exécutif. La figure présentée à l'annexe 2 illustre le cadre général de la gouvernance et des responsabilités relatives au Plan d'action.

Ressources humaines et financement

Pour mener à bien ce Plan d'action, le Groupe de la Banque mondiale devra faire face aux contraintes liées aux effectifs et aux ressources financières. La bonne mise en œuvre du Plan nécessite de renforcer les compétences du personnel et de mobiliser des ressources supplémentaires²¹.

Ressources humaines

S'agissant des ressources humaines, le problème est le faible nombre d'experts régionaux ayant des compétences en matière d'analyse sectorielle et sexospécifique. Pour y remédier, le personnel recevra une formation qui améliorera ses capacités d'analyse des questions de parité des sexes et des consultants qualifiés seront recrutés et mis à la disposition des services sectoriels et régionaux qui en font la demande.

Les consultations préliminaires organisées avec les régions et les réseaux ont montré que la formation liée aux activités de la composante 1 suscitait un grand intérêt, notamment sur les questions de parité des sexes dans différents secteurs (énergie, transport, TIC, agriculture et aspects juridiques des opérations) et la prise en compte des sexospécificités dans les études économiques et sectorielles majeures. La formation comprendra des cours de courte durée et des affectations de développement professionnel à plus long terme. Les cours de courte durée sur les questions de parité des sexes offerts dans les organisations de développement n'ayant pas été très concluants, la formation à court terme dispensée ici sera adaptée aux besoins particuliers des secteurs et des équipes de pays. Le Plan privilégiera cependant la formation à plus long terme

²¹ En plus de ces contraintes au niveau de la Banque, le Plan se heurte à trois obstacles communs dans les pays clients : le manque de capacités institutionnelles, le chevauchement des activités menées par les bailleurs de fonds et la faible demande d'actions sexospécifiques. Les capacités institutionnelles seront renforcées en suivant une approche axée sur les résultats qui associe l'apprentissage par la pratique et le suivi de l'exécution ; les doubles emplois seront minimisés par des mesures visant à harmoniser l'action des bailleurs de fonds dans les pays cibles ; et une campagne d'information ciblée sera lancée pour accroître la demande des pays clients.

dans le cadre d'affectations de développement professionnel pour le personnel des secteurs et des régions, qui sera chargé de travailler sur les questions de parité des sexes pendant une période de trois à neuf mois en moyenne. Le programme de formation commencera par une évaluation des besoins du personnel des régions et des réseaux.

Le programme de formation et le Plan d'action se renforcent mutuellement : d'une part, la formation du personnel aidera à assurer la bonne exécution du Plan, et d'autre part, le Plan produira des résultats analytiques qui pourront servir à former le personnel. De par sa nature même, le Plan d'action met l'accent sur les résultats et sur l'apprentissage par la pratique, ce qui favorisera l'apprentissage.

Financement

La mise en œuvre du Plan de promotion de la parité des sexes nécessitera des efforts supplémentaires et des ressources à la hauteur de ces efforts. Au sein de la Banque, l'affectation de nouvelles ressources et la réaffectation des crédits déjà ouverts permettront de dégager les fonds supplémentaires nécessaires pour financer les aspects essentiels du Plan. Les financements alloués suivant le principe du surcoût donneront l'impulsion voulue pour entraîner des réaffectations régionales.

Comme dans le cas d'autres initiatives, le niveau initial des ressources engagées sera important pour démontrer qu'il est possible de produire des résultats mesurables et d'accélérer l'exécution du plan. Il va de soi que plus les efforts sont ambitieux, plus les ressources nécessaires augmentent.

Comme indiqué à l'annexe 3 sur les ressources nécessaires, l'exécution intégrale du Plan d'action sur la période couvrant les exercices 07-10 devrait coûter 24,5 millions de dollars. Selon les estimations préliminaires, les dépenses peuvent être également réparties entre la Banque et les bailleurs de fonds intéressés. La Norvège, en particulier, s'est déclarée disposée à financer environ un tiers des dépenses requises ; les autres pays donateurs intéressés pourraient engager des ressources supplémentaires.

La Banque a déjà fait un apport initial dans le cadre du MDD et une demande de financement par reconduction pour lancer le programme a été adressée à la direction. Le programme de financement sera conçu de manière à maximiser les ressources mises à la disposition des régions, étant entendu que la Banque comme les bailleurs de fonds espèrent produire un effet de levier grâce à leurs contributions. Un appui plus concret en faveur du Plan de promotion de la parité des sexes sera sollicité au cours des prochains mois de façon à pouvoir lancer le Plan d'ici au début de 2007.

Les étapes suivantes

Les étapes suivantes consistent à :

- Communiquer le Plan d'action aux organismes donateurs, individuellement et par le biais du réseau Gendernet de l'OCDE/CAD, et s'employer à créer des partenariats avec les bailleurs de fonds.
- Mettre en place les organismes d'exécution et les organes consultatifs pour mettre en œuvre le Plan d'action (annexe 2) et approuver les directives sur les mécanismes d'exécution et de financement.
- Procéder à la sélection finale des pays cibles (liste préliminaire des candidats potentiels, page 10).
- Lancer la composante 2 (les IAR) avec les partenaires extérieurs et lancer les composantes 1 et 3 avec l'adhésion des régions et des autres réseaux, sous la forme des mesures envisagées assorties des ressources correspondantes.
- Mettre en œuvre le Plan d'action en consultation étroite avec les régions, les réseaux, les autorités nationales, les organisations de la société civile et le secteur privé pour garantir que cette initiative répond à la demande.

Annexe 1 : Liste des personnes consultées

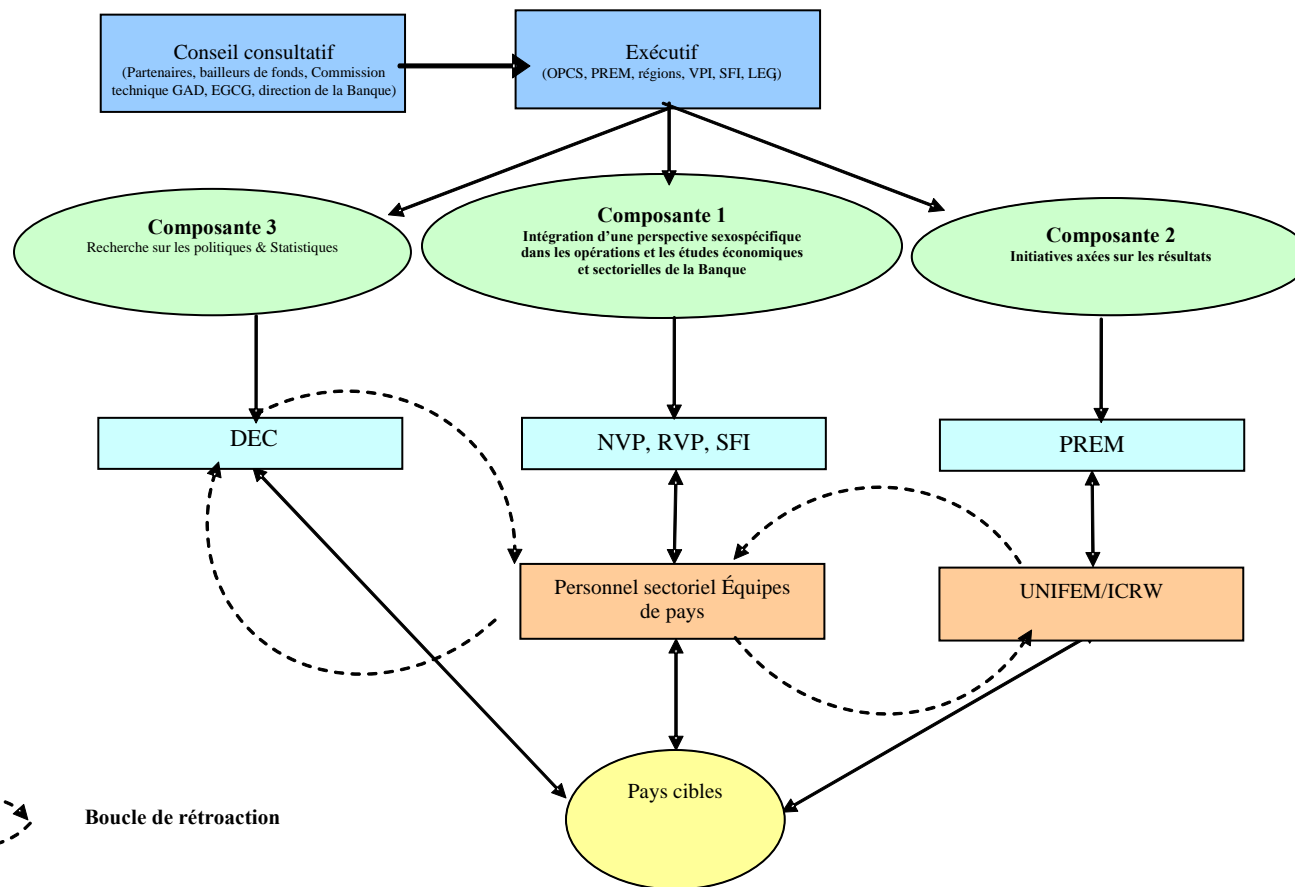
Groupe consultatif de haut niveau	
Nisha Agrawal	Directrice pays, représentation de la Banque mondiale au Cambodge, région Asie de l'Est et Pacifique
Junaid Ahmad	Directeur sectoriel, Unité Environnement et développement social, région Asie du Sud
Shaida Badiee	Directrice, Groupe de gestion des données sur le développement
Shanta Devarajan	Économiste principale, Bureau du Vice-président, région Asie du Sud
Annette Dixon	Directrice, Stratégie et opérations, région Europe et Asie centrale ; et directrice par intérim, représentation de la Banque mondiale à Almaty
Ariel Fiszbein	Économiste principal, Économie du développement
Rachel Kyte	Directrice, Développement social et de l'environnement, SFI
Dominique Lallement	Conseillère, Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique, EWDES
Ernesto May	Directeur sectoriel, PREM, région Amérique latine et Caraïbes
Mustapha Nabli	Économiste principal et directeur sectoriel, Groupe Développement économique et social, région Moyen-Orient et Afrique du Nord
Maryvonne Plessis-Fraissard	Directrice, Bureau du transport et du développement rural, TUDTR
Ian Porter	Directeur pays, représentation de la Banque mondiale en Thaïlande, région Asie de l'Est et Pacifique
Sudhir Shetty	Directeur sectoriel, PREM, région Afrique
Susan Stout	Administratrice, Secrétariat des résultats, Politique opérationnelle et services aux pays, OPCR
Andrew Vorkink	Directeur pays, Directeur Stratégie et opérations, représentation de la Banque mondiale à Ankara, Turquie, Région Europe et Asie centrale
GENDERNET	
Laurent Aventin	Chargé de programmes, ministère des Affaires étrangères, France
Prudence Woodford-Berger	Conseillère spéciale, ministère des Affaires étrangères, Suède
Katherine Blakeslee	Directrice, Participation des femmes au développement, Bureau de la croissance économique, de l'agriculture et du commerce, Agence des États-Unis pour le développement international.
Richard Carey	Directeur adjoint, Direction de la coopération pour le développement, OCDE
Andrea Cook	Conseillère principale, Égalité des sexes et droits, ministère du Développement international (DFID), Royaume-Uni
Dorthea Damkjaer	Conseillère spéciale, Questions internationales de parité des sexes, ministère danois des affaires étrangères (DANIDA)
Simone Filippini	Chef de la Division Parité des sexes, santé et droits en matière de sexualité et de procréation, ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas
Fionnuala Gilsonan	Conseillère principale pour le développement, Agence irlandaise d'aide au développement
Brigitte Holzner	Conseillère pour l'égalité des sexes, Agence pour le développement, Autriche
Angela Lagenkamp	Conseillère principale de direction, ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), Allemagne
Satu Lassila	Conseillère pour les questions socioéconomiques et de parité des sexes, ministère des Affaires étrangères, Finlande
Shireen Lateef	Directrice – Secteurs sociaux, Banque asiatique de développement
Milena Mihajlovic	Conseillère pour l'égalité des sexes, Direction du développement et de la coopération (Suisse)
Patricia McCullagh	Administratrice, Division de la parité des sexes, Agence canadienne de développement international (ACDI)
Rocio Munoz Rufo	Assistant technique, ministère des Affaires étrangères, Espagne

Eva Nauckhoff	Conseillère principale pour l'égalité des sexes, Agence suédoise de coopération pour le développement international (ASCI)
Lina Neeb	Conseillère pour l'égalité des sexes, Direction générale de la coopération pour le développement, Belgique
Patricia O'Neill	Réseau pour l'égalité des sexes, OCDE/CAD
Kate Nethercott	Directrice, Groupe de l'égalité des sexes, AusAID, Australie
Maggie Paterson	Conseillère pour l'égalité des sexes, NZAID, Nouvelle-Zélande
Yumiko Tanaka	Conseillère principale pour l'égalité des sexes, AJCI, Japon
To Tjoelker	Directrice adjointe du Groupe de l'égalité des sexes, ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas
Alexandra Trzeciak-Duval	Directrice, Division de la coordination des politiques, OCDE
Gabriela Vega	Directrice, Égalité des sexes et développement, Banque interaméricaine de développement
Guro Vikor	Ambassadrice pour les droits de la femme et l'égalité des sexes, ministère norvégien des Affaires étrangères
Chu-Sok Yoon	Deuxième Secrétaire, Délégation permanente à l'OCDE, Corée
Groupe consultatif externe de la Banque mondiale sur les questions d'égalité entre les sexes (EGCG)	
Suzanne Kindervatter	Directrice, Commission pour la promotion de la femme, American Council for Voluntary International Action (InterAction)
Kinga Lohman	Directrice exécutive, Coalition Karat (Pologne)
Ruvimbo Mabeza-Chimedza	Professeur d'agroéconomie, Université du Zimbabwe
Remedios Rikken	Directrice des opérations, Center for Asia-Pacific Women in Politics (CAPWIP)
Rosalba Todaro	Chercheur, Centre d'études sur la condition de la femme (Chili)
Savithri Wijesekera	Directrice exécutive, Women in Need (Sri Lanka)
Mona Zulficar	Présidente de l'EGCG, partenaire principale et présidente du Comité exécutif, Cabinet d'avocats Shalakany (Égypte)

Annex 2: Plan de promotion de la parité des sexes — Membres du Comité exécutif

Name	Title	Region/Network/Org.
Mayra Buvinic (Chair)	Director	PRMGE
Sudhir Shetty	Sector Director	AFTPM
Shaida Badiie	Director	DECDG
Nisha Agrawal	Country Manager RM Phnom Penh, Cambodia	EACSF
Asad Alam	Sector Manager	ECSPE
Maureen Lewis	Adviser	HDNVP
Rachel Kyte	Director, Environmental and Social Development	CESDR
Jaime Saavedra	Sector Manager	LCSP
Elizabeth Adu	Deputy General Council	LEGVP
Mustapha Nabli	Chief Economist and Sector Director	MNSED
Susan Stout	Manager, Operations Policy and Country Services Results Secretariat	OPCRX
Luca Barbone	Sector Director	PRMPR
Shanta Devarajan	Chief Economist	SARVP
Ian Bannon	Manager, Conflict Prevention & Reconstruction Team	SDN

Annexe 3 : Modalités d'exécution proposées pour le Plan d'action



Boucle de rétroaction

Sigles

DEC	Économie du développement	LEG	Département juridique	RVP	Vice-présidents de région
EGCG	Groupe consultatif externe sur les questions d'égalité entre les sexes	NVP	Vice-présidents de réseau	UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
ICRW	Centre international de recherches sur la femme	OPCS	Politique opérationnelle et services aux pays		
SFI	Société financière internationale	PREM	Lutte contre la pauvreté et gestion économique		

Note : La composante 4 sera exécutée par la Division des affaires extérieures en collaboration avec les organismes chargés de l'exécution des composantes 1, 2 et 3.